

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi le 20 février 2013, à 10h 30, à la salle W-R520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Gilles Gauthier
Amaya Clunes Gutierrez
Roch Meynard
Yvon Pépin
Marcel Rafie

Absence motivée : Denis Bertrand

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2012
3. Affaires en découlant
4. Informations
5. Bulletins
6. Activités sociales
7. Protocole APR-UQAM et l'UQAM
8. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Marcel Rafie, appuyé par Amaya Clunes Gutierrez. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2012

Gilles Gauthier suggère de biffer le mot *finalement* au point 3.

Sur proposition de Gilles Gauthier, appuyée par Amaya Clunes Gutierrez, le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2012 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Rien à signaler, les points revenant à l'ordre du jour.

4. Informations

Les deux bourses de 2000\$ de l'APR-UQAM ont été distribuées la semaine dernière à deux étudiantes au baccalauréat en droit et au baccalauréat en actuariat.

Gilles Gauthier est devenu maintenant le propriétaire du nom du site Web de l'APR-UQAM. Le transfert du site à un serveur permanent sera fait en avril.

Michel Leclerc, attaché d'administration au SPUQ, nous invite à participer le 15 mars 2013 prochain à une séance d'information adressée aux prochains professeurs retraités. Le président se chargera de trouver deux collègues pour représenter l'APR-UQAM.

On apprend que notre collègue Denis Bertrand est hospitalisé pour un certain temps.

5. Bulletins

Roch Meynard nous distribue une photocopie du prochain Bulletin #58 afin que nous puissions en prendre connaissance avant sa parution. Les membres se montrent très satisfaits de sa composition.

Quant au prochain et dernier Bulletin de cette année, en l'absence de Denis Bertrand, Marcel Rafie s'occupera de réunir les articles. Déjà trois articles sont identifiés dont celui de Yvon Pageau que le président vient de déposer. Ce dernier rappelle que ce numéro du Bulletin comprendra aussi les rapports annuels des officiers de l'APR-UQAM.

Yvon Pépin demande que soient mentionné dans le rapport du registraire les noms de nos collègues disparus en cours d'année.

À la question si l'invitation à la prochaine assemblée générale accompagnera le prochain Bulletin, Roch Meynard mentionne que cela fait partie d'un envoi séparé. L'ordre du jour sera élaboré à la réunion du CA d'avril. Le président suggère d'inviter le nouveau Recteur Robert Proulx à cette réunion.

6. Activités sociales

La visite qui devait être organisé par Claire Landry au Musée des maîtres et artisans du Québec est reportée à une date ultérieure.

D'autre part, malgré un froid sibérien, une vingtaine de personnes se sont présentées au dîner communautaire du 23 janvier. Certaines personnes se sont même permises de patiner sur l'étang malgré le froid. Un succès!

L'on rappelle le dîner communautaire de ce midi au restaurant Milos sur Park Avenue.

7. Protocole APR-UQAM et l'UQAM

Gilles Gauthier a réuni plusieurs protocoles d'autres universités et expose l'approche de ces dernières quant à la reconnaissance qu'ils maintiennent vis-à-vis leurs professeurs retraités dont la principale est la conservation du titre de professeur. Ainsi le premier paragraphe du présent protocole pourrait se lire:

*L'Université et l'APR-UQAM reconnaissent par le présent protocole que les professeurs, professeurs à la retraite **conserve le titre de professeur, professeure de l'UQAM.** Ils peuvent continuer de contribuer à divers titres aux missions d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité de l'UQAM.*

Les membres du CA croient que maintenir le titre seul de professeur n'implique pas qu'ils doivent faire parti du corps professoral actif et être membre d'un syndicat même si occasionnellement ils continuent à contribuer aux missions de l'Université après être retraités.

D'autres modifications sont suggérés au point 6 du Protocole.

La discussion reprendra à la réunion du CA d'avril.

10. Varia

Notre collègue Amaya Clunes Gutierrez nous annonce que des problèmes de santé l'empêchera de se représenter au CA de l'an prochain. Le président rappelle que nous sommes toujours à la recherche d'une relève au CA, car certain d'entre nous y œuvrent depuis de nombreuses années.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h.